

PÂTURE-INFOS

N°8

La Chambre d'agriculture vous donne rendez-vous tous les quinze jours pour **faire le point sur la pousse de l'herbe** afin de bien gérer l'utilisation de vos prairies et d'éviter les gaspillages. L'herbe pâturée est l'alimentation la plus économique à condition de l'utiliser au bon stade car sa qualité chute rapidement.

Voici les sommes de températures observées sur certains postes météorologiques du département, que vous pouvez retrouver via notre site en utilisant le lien ci-dessous: <https://tarn.chambreagriculture.fr/productionstechniques/elevage/prairies-et-fourrages/bulletins-paturinfo.html>

Sans oublier le Paysan Tarnais de manière bi-hebdomadaire dans la rubrique « Pâture-Infos ».

Stades phénologiques en fonction du type de prairie et pratiques à mettre en oeuvre

	Départ en végétation = mise à l'herbe	Epi à 10 cm du sol = fin du déprimage	Début épiaison = ensilage, enrubannage	Pleine épiaison = foin de qualité	Floraison = foin tardif, grossier
Prairie temporaire précoce, milieu fertile	250°Cj	500°Cj	750°Cj	850°Cj	950°Cj
Prairie permanente précoce, milieu fertile	300°Cj	600°Cj	850°Cj	1100°Cj	1200°Cj
Prairie permanente tardive, milieu moyennement fertile	450°Cj	900°Cj	1000°Cj	1250°Cj	1550°Cj
Prairie permanente tardive, milieu peu fertile	500°Cj	1000°Cj	1100°Cj	1400°Cj	1600°Cj

Depuis notre dernier rendez-vous du début juin, la météo à été favorable à la réalisation des récoltes de fourrages (ensilage, enrubannage ou foin selon l'altitude). L'herbe au pâturage commence à ralentir sa croissance avec la chaleur de ces derniers jours, ainsi il est parfois nécessaire d'agrandir la sole pâturée à partir de regains suite aux premières coupes.

- En zone basse (<600m), les sommes de températures relevées nous indiquent que les graminées des prairies permanentes sont en pleines floraison, la qualité chute rapidement, ainsi que la quantité (pertes de feuilles), à ce stade les foins réalisés sont grossiers, destinés en priorité à des animaux ayant de faibles besoins. Les éleveurs ayant lâché leurs animaux de bonne heure au printemps, sont à leur quatrième tour de pâturage grâce à un système de conduite de pâturage tournant bien mené. Les observations faites sur les rendements des secondes coupes nous indiquent que ceux-ci sont globalement corrects avec des niveaux de productions qui atteignent souvent le double de ceux de la première.
- Sur la zone intermédiaire (>600m et <800m), les fauches précoces destinées à bénéficier d'un fourrage de qualité arrivent à leur fin, seules les prairies permanentes tardives méritent encore de se récolter sous forme d'enrubannage ou d'ensilage. C'est le bon moment pour réaliser des foins de qualité.

- Sur les zones d'altitude du département (entre 800 et 1000 m), nous sommes encore sur une période idéale pour réaliser les premières récoltes de qualité sur des prairies permanentes tardives.

Observons maintenant les températures de ces derniers jours

Cumul des moyennes des températures journalières du 1^{er} février au 14 juin 2021 (base 0-18°Cjour)

Stations météo observées

	Albi			Puycelci			Montredon Lab.			Mts de Lacaune*		
Altitude	172 m			260 m			566 m			800 m		
Année	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
T°C	1576	1778	1630	1517	1728	1575	1383	1588	1437	1138	1301	1162
Normale	1606			1536			1379			1143		

* avec station de Fraisse-Murat

Une année aux températures maintenant identiques à la « normale »

Quelques rappels sur la réussite de ses foins :

- Viser un taux de matières sèches autour de 85% (tiges et feuilles cassantes) afin d'éviter les échauffements, les andains ne sont plus humides dessous comme dessus.
- Si vous avez un doute, laisser les bottes au champ au moins quatre à cinq jours.
- Suivez l'évolution de la température des bottes, celle-ci doit être inférieure à 40°C, au-delà il y a un risque d'incendie et on observe une baisse importante de la qualité du fourrage.

«Quant Sant Joan (24/6) es plujos, lo blat es rovilhos.

Quant Saint Jean est pluvieux, le blé se couvre de rouilles.

Ce pâture-infos est le dernier de la saison.

Jean-Bernard Mis

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*